

INSCRIPTION Du 04 au 08 Avril 2016 Places Limitées



FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE LOISIRS

Ouvert du 18 au 29 Avril 2016, pour les enfants de 4 à 11 ans Communes de Sernhac, Meynes et St Bonnet

LIEU

Groupe scolaire de la commune de Sernhac

HORAIRES

Du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h00

Seve

Séverine : 06.70.57.33.89





LUNDI 18 AVRIL	MARDI 19 AVRIL	MERCREDI 20 AVRIL	JEUDI 21 AVRIL	VENDREDI 22 AVRIL
FRESQUE AFRICA	CUISINE : CORNE DE GAZELLE	INITIATION DJEMBE ET DANSE AFRICAINE	COURONNE DE MAGE	PEINTURE AFRICAINE
L'HORLOGE DU GENIE JEU SPORTIF	TU DANSES ? JEU STRATEGIE	FILM: ALADIN	LA BASE DU SULTAN JEU SPORTIF	BALLE NOMEE AUX AQUEDUCS JEU SPORTIF



REGLEMENT ET INSCRIPTIONS

Les dossiers d'inscription sont disponibles en mairie.

Ils devront être remis en mairie de Sernhac accompagnés du règlement.

- > Attention les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 08 Avril 2016
- Les chèques seront libellés à l'ordre du Trésor Public.
- ➤ Les absences ne seront remboursées que sur présentation d'un certificat médical (au -delà du 3èmè jour de carence)

DOCUMENTS A FOURNIR

- Dossier d'inscription 2016 à récupérer en mairie
- Photocopie des vaccinations
- > Photocopie des bons CAF + numéro d'allocataire CAF
- ➤ Photocopie de l'avis d'imposition 2015 sur revenus 2014
- ➤ Photocopie de l'assurance responsabilité civile et N° de sécurité Sociale

TARIFICATION COMMUNES DE SERNHAC - MEYNES - ST BONNET

REVENUS	1 Enfant inscrit	2 Enfants inscrits de la même famille	3 Enfants inscrits de la même famille
0 à 29 524 €	11,00 €	09,00 € par enfant	07,00 € par enfant
29 525 à 45 376 €	11,50 €	09,50 € par enfant	07,50 € par enfant
45 377 à 100 780 €	12,00 €	10,00 € par enfant	08,00 € par enfant
100 71 à 202 638 €	12,50 €	10,50 € par enfant	08,50 € par enfant

EXTERIEURS NE PARTICIPANT PAS AUX FRAIS DE FONCTIONNNEMENT

REVENUS	1 Enfant inscrit	2 Enfants inscrits de la même famille	3 Enfants inscrits de la même famille
0 à 29 524 €	16,00 €	14,00 € par enfant	11,00 € par enfant
29 525 à 45 376 €	17,00 €	14,50 € par enfant	11,50 € par enfant
45 377 à 100 780 €	18,00 €	15,00 € par enfant	12,00 € par enfant
100 71 à 202 638 €	19,00 €	15,50 € par enfant	12,50 € par enfant

IMPORTANT: Les bons CAF sont à déduire des prix ci-dessus

La tarification des demi-journées est disponible sur le règlement Intérieur en téléchargement sur le site internet ou en Mairie.